RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00274
Numéro SIREN : 510 537 954
Nom ou dénomination : AB PHYTOPATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 5689

AB PHYTOPATRIMOINE
AB2P

Société à Responsabilité Limitée au capital de 170.000 euros
Siège Social : Saint-Louis – 84250 LE THOR
510.537.954. R.C.S. AVIGNON

EXERCICE CLOS LE 30 Juin 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **1.455.720 euros** de la manière suivante :

- A la réserve légale..... 17.000 euros
- Au compte report à nouveau ..... 1.438.720 euros

TOTAL .....1.455.720 euros

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du **06 Mai 2024.**

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan Actif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	13 413 847	10 221	13 403 626	12 554 496
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	130 270		130 270	137 343
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 000		37 000	
TOTAL immobilisations financières :	**13 581 116**	**10 221**	**13 570 896**	**12 691 839**
ACTIF IMMOBILISÉ	**13 581 116**	**10 221**	**13 570 896**	**12 691 839**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 541 191		1 541 191	342 613
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 541 191**		**1 541 191**	**342 613**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 081		22 081	77 959
Charges constatées d'avance	3 003		3 003	
TOTAL disponibilités et divers :	**25 084**		**25 084**	**77 959**
ACTIF CIRCULANT	**1 566 274**		**1 566 274**	**420 572**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**15 147 391**	**10 221**	**15 137 170**	**13 112 411**

© Sage

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Passif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	170 000	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			3 446 600	675 255
Résultat de l'exercice			1 455 720	2 771 346
		TOTAL situation nette :	**5 072 320**	**3 616 601**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**5 072 320**	**3 616 601**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **(1)**			8 181 467	8 066 969
Emprunts et dettes financières divers			1 828 678	1 412 841
		TOTAL dettes financières :	**10 010 145**	**9 479 810**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			26 060	16 000
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**26 060**	**16 000**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**10 036 205**	**9 495 810**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**15 108 526**	**13 112 411**

(1) Dont à moins d'un an : 3 688 666
(1) Entre un an et cinq ans : 4 143 357
(1) Dont à + de cinq ans : 349 445

© Sage

Bilan Actif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concession, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	13 403 626	12 554 496	10 754 574
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	130 270	137 343	54 843
Prêts			
Autres immobilisations financières	37 000		
TOTAL immobilisations financières :	**13 570 896**	**12 691 839**	**10 809 417**
ACTIF IMMOBILISÉ	**13 570 896**	**12 691 839**	**10 809 417**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et approvisionnement			
Stocks d'en-cours de production de biens			
Stocks d'en-cours production de services			
Stocks produits intermédiaires et finis			
Stocks de marchandises			
TOTAL stocks et en-cours :			
CRÉANCES			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 541 191	342 613	496 346
Capital souscrit et appelé, non versé			
TOTAL créances :	**1 541 191**	**342 613**	**496 346**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	22 081	77 959	196 067
Charges constatées d'avance	3 003		
TOTAL disponibilités et divers :	**25 084**	**77 959**	**196 067**
ACTIF CIRCULANT	**1 566 274**	**420 571**	**692 412**
Frais d'émission d'emprunts à étaler			
Primes remboursement des obligations			
Écarts de conversion actif			
TOTAL GÉNÉRAL	**15 137 170**	**13 112 411**	**11 501 830**

© Sage

Bilan Passif

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	170 000	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	3 446 600	675 255	620 745
Résultat de l'exercice	1 455 720	2 771 346	54 510
TOTAL situation nette :	**5 072 320**	**3 616 600**	**845 255**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES	**5 072 320**	**3 616 600**	**845 255**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 210 111	8 066 969	7 500 668
Emprunts et dettes financières divers	1 828 678	1 412 841	1 733 543
TOTAL dettes financières :	**10 038 790**	**9 479 810**	**9 234 211**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COM. EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 060	16 000	
Dettes fiscales et sociales			3 846
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 418 518
Autres dettes			
TOTAL dettes diverses :	**26 060**	**16 000**	**1 422 364**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			
DETTES	**10 064 850**	**9 495 810**	**10 656 575**
Écarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL	**15 137 170**	**13 112 411**	**11 501 830**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				7 319
PRODUITS D'EXPLOITATION				**7 319**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			52 879	35 638
TOTAL charges externes :			**52 879**	**35 638**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				1 800
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			**52 879**	**37 438**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(52 879)**	**(30 119)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(52 879)**	**(30 119)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 718 707	2 926 844
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		50
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 718 707	**2 926 894**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	210 108	125 430
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	210 108	**125 430**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 508 599**	**2 801 464**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 455 720**	**2 771 345**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 398	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 398	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 398	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 398	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**1 720 105**	**2 934 213**
TOTAL DES CHARGES	**264 385**	**162 868**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 455 720**	**2 771 345**

© Sage

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL AB2P

- Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 137 170Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme simplifié, et dégageant un bénéfice de 1 455 720 Euros.
- L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.
- Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrantes des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARATERISTIQUES DE L'EXERCICE
(Code du Commerce Art.R 123-196 3°)

L'activité est en croissance externe importante liée à :
- Le rachat de la société Scandella Paysage le 18/07/2022

Revente des parts de AB2J au 30/06/2023 pour 1398 euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

NEANT

Sommaire

Page de garde 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES AB2P-300623

Intercalaire bilan et compte de résultat

Bilan Actif

bilan passif

bilan actif comparé sur 3 periodes

bilan passif compare sur 3 periodes

compte de résultat premiere partie

Compte de résultat seconde partie

resultat et autres elements significatifs des 5 derniers exercices

Balance - Solde avec variations

annexe

immobilisation

Amortissements

Amortissements suite

liste des filiales et participations

Etat des créances et des dettes

Non respect covenants

PRET AB2P

dettes garanties par des suretes reelles

engagements financiers

composition du capital social

Variation des capitaux propres

frais d'etablissement

engagement financiers autre informations

Provisions inscrites au bilan

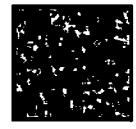

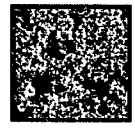

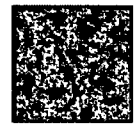

© Sage

Sommaire

charges et produits constatés d'avance

produits à recevoir

charges à payer

charges à répartir sur plusieurs exercices

etats de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Capacité d'autofinancement

tableau de financement

Ratios

intercalaire utilisateurs

Attestation présentation (P1)

Attestation présentation (P3)

Rapport sans reserve

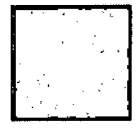

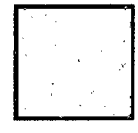

© Sage

SOCAUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
216 avenue Pierre Boulle
84000 AVIGNON

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch
BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

AB PHYTOPATRIMOINE

SARL au capital de 170 000 €
Siège social : ZAC Saint Louis
84250 LE THOR
RCS AVIGNON 510 537 954

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2023

Aux Associés de la société AB PHYTOPATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB PHYTOPATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes concernant les covenants bancaires.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan s'établit à 13 403 626 € sont évalués à leur coût d'achat et dépréciés, le cas échéant, selon les modalités décrites en annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société **AB PHYTOPATRIMOINE** ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 19 avril 2024
Les Commissaires aux Comptes

SOCAUDIT	TALENZ ARES AUDIT
Sébastien JONQUIERE	Olivier ROUSSET
Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes
Représentant la société	Représentant la société

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan et Compte de résultat

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Bilan Actif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	13 413 847	10 221	13 403 626	12 554 496
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	130 270		130 270	137 343
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 000		37 000	
TOTAL immobilisations financières :	**13 581 116**	**10 221**	**13 570 896**	**12 691 839**
ACTIF IMMOBILISÉ	**13 581 116**	**10 221**	**13 570 896**	**12 691 839**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 541 191		1 541 191	342 613
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 541 191**		**1 541 191**	**342 613**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 081		22 081	77 959
Charges constatées d'avance	3 003		3 003	
TOTAL disponibilités et divers :	25 084		**25 084**	77 959
ACTIF CIRCULANT	**1 566 274**		**1 566 274**	420 572
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 147 391	10 221	15 137 170	13 112 411

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

Bilan Passif

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	170 000	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			3 446 600	675 255
Résultat de l'exercice			1 455 720	2 771 346
		TOTAL situation nette :	**5 072 320**	**3 616 601**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**5 072 320**	**3 616 601**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			8 181 467	8 066 969
Emprunts et dettes financières divers			1 828 678	1 412 841
		TOTAL dettes financières :	**10 010 145**	**9 479 810**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			26 060	16 000
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**26 060**	**16 000**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**10 036 205**	**9 495 810**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**15 108 526**	**13 112 411**

(1) Dont à moins d'un an : 3 688 666
(1) Entre un an et cinq ans : 4 143 357
(1) Dont à + de cinq ans : 349 445

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Compte de Résultat (Première Partie)

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				7 319
PRODUITS D'EXPLOITATION				**7 319**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			**52 879**	35 638
TOTAL charges externes :			**52 879**	**35 638**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				1 800
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			**52 879**	**37 438**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(52 879)**	**(30 119)**

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2023	Net (N-1) 30/06/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(52 879)**	**(30 119)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	**1 718 707**	2 926 844
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		50
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 718 707	**2 926 894**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	**210 108**	**125 430**
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	210 108	**125 430**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 508 599**	**2 801 464**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 455 720	2 771 345
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 398	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 398	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 398	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 398	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 720 105	2 934 213
TOTAL DES CHARGES	264 385	162 868
BÉNÉFICE OU PERTE	1 455 720	2 771 345

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL AB2P

- Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 137 170Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme simplifié, et dégageant un bénéfice de 1 455 720 Euros.
- L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.
- Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrantes des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARATERISTIQUES DE L'EXERCICE
(Code du Commerce Art.R 123-196 3°)

L'activité est en croissance externe importante liée à :
- Le rachat de la société Scandella Paysage le 18/07/2022

Revente des parts de AB2J au 30/06/2023 pour 1398 euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

NEANT

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

La société AB2P porte les emprunts d'acquisition de la société CEMVE pour un montant restant dû de 2 757 134 €uros au 30 juin 2023.

Les contrats signés font état d'engagement de respect de ratios financiers par l'emprunteur, ce dernier n'a pas respecté ses engagements au 30 juin 2023.

Suite à la demande de Waiver formulée par la société AB2P en date du 22 mars 2024 auprès des prêteurs, ces derniers ont renoncé en date du 18 avril 2024 à demander l'exigibilité anticipé de toutes les sommes dues,

en principal, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires au titre des contrats de crédit.

La présentation comptable des échéances relatives à ces emprunts a été reclassé à moins d'un an dans le tableau des dettes.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Immobilisations

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	12 564 717		887 528
Autres titres immobilisés	137 343		
Prêts et autres immobilisations financières			37 000
TOTAL immobilisations financières :	**12 702 060**		**924 528**
TOTAL GÉNÉRAL	12 702 060		924 528

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 398	13 413 847	
Autres titres immobilisés		7 074	130 270	
Prêts et autres immo. financières			37 000	
TOTAL immobilisations financières :		**8 472**	**13 581 116**	
TOTAL GÉNÉRAL		8 472	13 581 116	

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

Amortissements

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Dotations**	**Reprises**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	**Montant net début exercice**	**Augmentations**	**Dotations de l'exercice aux amortissements**	**Montant net fin exercice**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

État des Créances et Dettes

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques	226	226	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	639 067	639 067	
Débiteurs divers	901 898	901 898	
TOTAL de l'actif circulant :	**1 541 191**	**1 541 191**	
TOTAL GÉNÉRAL	1 541 191	1 541 191	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	8 181 467	3 688 666	4 143 357	349 445
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	**8 181 467**	**3 688 666**	**4 143 357**	**349 445**
Fournisseurs et comptes rattachés	26 060	26 060		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Groupe et associés	1 828 678	1 828 678		
Autres dettes				
TOTAL :	**1 854 738**	**1 854 738**		
TOTAL GÉNÉRAL	10 036 205	5 543 404	4 143 357	349 445

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Composition du Capital Social

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1700	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1700	100

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/07/22 au 30/06/23

AB PHYTOPATRIMOINE

Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	170 000			170 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	675 255	2 771 346		3 446 601
Résultat de l'exercice	2 771 346	1 455 720	2 771 346	1 455 720
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**3 616 601**	**4 227 066**	**2 771 346**	**5 072 321**

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Frais d'Etablissement

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Provisions Inscrites au Bilan

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Charges et Produits Constatés d'Avance

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 003	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 003	

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Produits à Recevoir

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Charges à Payer

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 560
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	12 871
Autres dettes	
TOTAL	34 431

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Liste des Filiales et Participations

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
FORENERGIE	45 000	(376 333)	100	45 000	45 000	(340 221)			(2 222)	
SERPE	260 000	5 166 454	100	10 659 476	10 659 476	1 530 079		85 107 600	636 003	376 407
VEGETERRE	5 000	39 085	100	50 000	50 000	25 202		45 000	8 120	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
PEPINIERE GARDOISE	200	39 066	10	20	20	(2 008)		210 096	39 752	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
DUCONGE	12 000	363 797	100	1 800 000	1 800 000	107 869		3 916 869	356 337	600 000
CEPEE	150 000	533 808	100	849 130	849 130	(273 739)			(78 835)	
- étrangères										
PHYTOSERPE AFRIQ	10 000		100	10 221						
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 180 642
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	**8 180 642**

© Sage

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Engagements Financiers

AB PHYTOPATRIMOINE

Période du 01/07/22 au 30/06/23

Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités		
Autres engagements donnés :		8 932 167
Intérêt sur emprunts restant à payer	282 167	
Nantissement des titres relatifs à l'acquisition de CMEVE (BECM, SMC,CM)	4 200 000	
Nantissement des titres relatifs à l'acquisition de TP TELEC (CC, BP, MED)	3 600 000	
Nantissement des titres relatifs à l'acquisition de CEPEE (BP MED, CC)	850 000	
TOTAL		**8 932 167**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

© Sage

SCP DENIS VOYANT & CLAIRE DENIS

Maître Denis VOYANT : Avocat spécialiste en droit des sociétés et en droit des associations
Maître Claire DENIS : Avocate spécialiste en droit du travail,
en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

9 C avenue Pierre Sémard – 84000 AVIGNON
Tél : 04 32 74 02 71
contact@avocat2conseil.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE
Registre du Commerce
2 boulevard Limbert
BP 21063
84097 AVIGNON Cédex 9

Avignon, le 7 mai 2024

Concerne : SARL « AB PHYTOPATRIMOINE – AB2P »
510.537.954. RCS AVIGNON
Bilan au 30/06/2023

Monsieur le Greffier,

Veuillez trouver ci-joint les pièces relatives **au dépôt des comptes annuels** et **au dépôt des comptes consolidés** de la Société sus-visée :

- 1 chèque de **45,02 euros** à l'ordre du Greffe
- 1 exemplaire de l'affectation du résultat
- 1 exemplaire du bilan
- 1 rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

Concernant les comptes consolidés :

- 1 chèque de **45,02 euros** à l'ordre du Greffe
- 1 exemplaire des comptes consolidés
- 1 rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- 1 exemplaire du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis VOYANT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
07 MAI 2024
ARRIVÉE